

Adresse de la société populaire de Vers-du-Gard qui fait part à la Convention des dépouilles des églises et des dons de ses citoyens, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vers-du-Gard qui fait part à la Convention des dépouilles des églises et des dons de ses citoyens, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 91;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26275_t1_0091_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

10

La municipalité d'Anduze, département du Gard, fait parvenir à la Convention l'hommage que le citoyen Sabatier fait à la patrie de la finance d'un office de notaire, dont il étoit titulaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi de l'adresse au Comité de liquidation (1).

11

La Société populaire de Vers-du-Gard, district d'Uzès-la-Montagne, félicite la Convention sur ses glorieux travaux, et lui annonce que les citoyens de cette commune ont fait don à la patrie de 45 chemises, un drap, trois serviettes, deux paquets de charpie, et de 60 liv. en assignats; qu'ils lui ont en outre fait hommage des dépouilles de leur église, convertie en temple de la Raison, consistant en une croix d'or, un soleil avec pendant en diamans, un calice avec sa patène, un ciboire et une boîte d'argent, 57 livres cuivre argenté, 51 livres cuivre rouge, 16 livres plomb, 4 livres 12 onces galons ou franges d'or et d'argent, 650 livres fer, une cloche pesant 425 livres, du linge, des étoffes de soie, le cachet et les boucles d'argent du président de la Société.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Vers-du-Gard, s.d.] (3).

« Sauveurs de la patrie,

Recevez le juste hommage de nos félicitations sur vos glorieux travaux que du haut de la Montagne où vos vertus et votre toute puissance tiennent fixés les yeux de l'univers, vous achèverez d'exterminer les tyrans et tous les ennemis de la République. Comptez sur notre fidélité à seconder votre énergie. Les patriotes de Vers n'ont point dévié de la ligne tracée par la révolution depuis son œuvre, malgré tous les efforts de l'aristocratie et du fanatisme coalisés; ils ne se démentiront jamais de leur parfait dévouement à la représentation nationale et poursuivront jusqu'au dernier soupir tous les conspirateurs sous le glaive de la loi. Nous avons converti en temple de la Raison, en lycée du civisme, notre ci-devant église dont les dépouilles ont été portées à l'administration du district; elles consistent en une croix d'or, un soleil avec pendans en diamans, un calice avec sa patène, un ciboire et une boîte, le tout d'argent, 50 l. [de] cuivre argenté, 91 l. [de] laiton ou cuivre rouge, 16 l. [de] plomb, 4 l. 12 onces [en] galons ou franges d'or et d'argent, 650 l. [de] fer. Tout le linge et étoffes en soie ou autrement; une cloche de 425 l. et c'est la seconde offrande à laquelle le président de la

(1) P.V., XXXVII, 28. Bⁱⁿ, 18 flor. (suppl¹); J. Sablier, n° 1302.

(2) P.V., XXXVII, 28. Bⁱⁿ, 18 flor. et 18 flor. (suppl¹).

(3) C 302, pl. 1083, p. 33.

Société vient d'ajouter son cachet, et ses boucles d'argent. Notre premier envoi fut de 45 chemises, 1 drap, 3 serviettes, 2 paquets de charpie et 60 l. en assignats. La commune avait déjà offert 2 cloches et 3 quintaux de gueuse pour mitraille.

Vive la République, vive la Montagne, mort aux tyrans et à leurs vils esclaves ».

H.F. BERNARD (présid.), EYMOND (vice-présid.), VALLADIER, J. CODE, Henri PUGET.

12

La Société populaire de Meaux (1) apprend à la Convention qu'elle a fait passer aux hôpitaux militaires 50 livres de charpie, 110 bandes, 240 compresses, et que les citoyennes préparent un second envoi.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Meaux, 13 flor. II] (3).

« Citoyen président,

La Société républicaine de cette commune, fait part à la Convention nationale qu'instruite du besoin où se trouvent nos forces actuellement malades dans les hôpitaux militaires de Douai, département du Nord, elle vient de remplir un des premiers devoirs de l'humanité, en adressant aujourd'hui aux administrateurs desdits hôpitaux une caisse contenant 50 livres de charpie; 50 bandes de 2 aunes et demie de long sur un quart de large, 240 compresses de toute grandeur, 60 moyennes bandes. Un second envoi se dispose et pour l'effectuer promptement, toutes les citoyennes, qui assistent en grand nombre à nos séances s'en occupent avec un zèle au-dessus de toute expression.

Vive la République, vive la Montagne !

HATTINGAIS (présid.), CERCEAU (secrét.).

13

Le Comité de surveillance de la commune d'Espalion (4) annonce que l'argenterie de sa ci-devant église a produit 65 marcs 4 onces 3 grains; il invite la Convention à rester à son poste, et lui jure un attachement inviolable, et la plus sévère surveillance dans l'exercice de ses fonctions.

La mention honorable et l'insertion au bulletin sont décrétées (5).

[Espalion, 16 germ. II] (6).

« Représentans,

La Raison est à l'ordre du jour dans notre commune, le fanatisme hideux n'existe plus, nous avons anéanti jusqu'à ses vestiges, nos cloches

(1) Seine-et-Marne.

(2) P.V., XXXVII, 29. Bⁱⁿ, 18 flor. (suppl¹); J. Sablier, n° 1303.

(3) C 302, pl. 1083, p. 32.

(4) Aveyron.

(5) P.V., XXXVII, 29. Bⁱⁿ, 18 flor. et 18 flor. (suppl¹); J. Sablier, n° 1302.

(6) C 302, pl. 1083, p. 27.